

En agriculture : des risques élevés et des particularités régionales

La région compte **580 fermes** dont la majorité des propriétaires sont des agriculteurs et des agricultrices de métier qui habitent le territoire. Le revenu agricole net moyen (revenus agricoles bruts moins les dépenses des exploitations agricoles) est de 32 324 \$ pour l'ensemble des fermes de la région. La superficie moyenne des fermes est de 304 hectares. La région compte **211 fermes de petite taille** (36 %) qui ont un revenu brut agricole entre 5 000 \$ et 50 000 \$. Le revenu agricole net moyen des fermes de petite taille, toutes productions confondues, est de 5 369 \$.

L'agriculture fait face à divers risques dont, principalement, une instabilité des prix et des revenus, expliquée par ce que les économistes ont nommé « le problème agricole ». S'ajoutent aujourd'hui de nouvelles sources de risques comme l'ouverture et la mondialisation des marchés agricoles, les changements climatiques, la biosécurité et la perte de biodiversité ou l'accaparement des terres. Pour l'Abitibi-Témiscamingue, à ces risques, il faut ajouter des défis particuliers comme :

- notre position nordique;
- l'éloignement des marchés;
- un potentiel de diversification des cultures plus limité;
- des entreprises qui sont jeunes et qui ont moins d'équité.

Des faits préoccupants

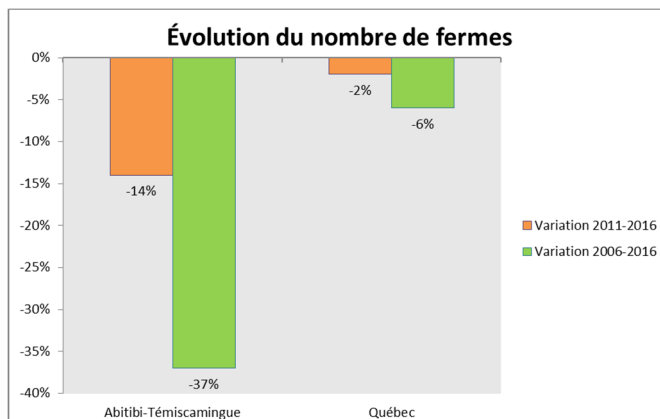
➤ Au dernier recensement de l'agriculture de 2016, la région d'Abitibi-Témiscamingue compte 574 fermes (2 % des fermes de la province), soit **37 % de fermes de moins qu'en 2006**.

➤ Une **baisse six fois plus importante du nombre de fermes** et d'exploitants en une décennie, en Abitibi-Témiscamingue, par rapport à la baisse observée pour la province.

➤ Une **baisse de la production bovine de 36 %** entre 2011 et 2016, soit la baisse la plus marquée de toutes les régions du Québec.

➤ **La valeur de la machinerie en Abitibi-Témiscamingue a diminué entre 2006 et 2016 alors qu'elle a augmenté pour le Québec : un besoin d'investissement pour la région.**

➤ **Le PIB réel (\$ de 2005) agricole de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas augmenté entre 2005 et 2015, alors que celui de la province a augmenté de 39 %.** La combinaison du fait que des emplois agricoles ont été perdus en Abitibi-Témiscamingue, que la baisse du nombre de fermes est plus prononcée en Abitibi-Témiscamingue et que le PIB n'a pas augmenté pourrait expliquer pourquoi la productivité agricole du facteur travail a augmenté de 39 % en Abitibi-Témiscamingue, contre 47 % pour l'ensemble du Québec. Cela ne voudrait aucunement signifier que la région est moins productive, bien au contraire, face à cet amalgame de conjonctures auxquelles elle fait face en agriculture, ses résultats sont bons.



- **En une décennie, l'Abitibi-Témiscamingue a perdu 418 emplois directs en agroalimentaire**, ce qui représente une diminution de 23,1 % pour l'agriculture et estimée à 29 % pour la transformation. Sur la même période, la province connaît une diminution des emplois de 5 % en agriculture et de 15 % en transformation.
- **La perte d'emplois en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue entraîne un manque à gagner important pour la région : si les emplois s'étaient maintenus entre 2005 et 2015, le PIB agroalimentaire régional se serait vu augmenter de près de 33 M\$, dont 15 M\$ pour l'agriculture.**

Nos demandes

Les contraintes que vivent les entreprises agricoles situées dans les régions périphériques (MRC prioritaires) sont mal considérées par les programmes de sécurité du revenu actuels, tandis que les possibilités de diversification et d'autonomie alimentaire pour les animaux, par exemple, sont plus restreintes lorsque les degrés-jours de croissance sont moins élevés. Une aide complémentaire donnerait à ces fermes une motivation supplémentaire pour les inciter à se diversifier, à investir et reconnaîtrait leur contribution à la vitalité économique de leurs municipalités. Les agriculteurs et agricultrices de l'Abitibi-Témiscamingue demandent :

- **de corriger Agri-Québec en augmentant de 3 % la contribution gouvernementale sur les ventes nettes ajustées, sans arrimage avec l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), et rendre admissibles toutes les entreprises des régions périphériques (34 MRC prioritaires) à cette bonification, incluant celles sous gestion de l'offre;**
- **de corriger Agri-Québec de manière à répondre aux besoins des fermes de petite taille;**
- **de mettre en place un programme d'aide aux investissements productifs;**

— le tout en complément des programmes existants.

Ces demandes se chiffrent à 3,5 M\$ annuellement pour l'Abitibi-Témiscamingue.

Un potentiel de développement important!

Ces investissements permettraient de stopper la décroissance de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et de développer son potentiel. Pour un potentiel de croissance du secteur agricole d'ici 2025, estimé à 30 % pour le Québec, l'Abitibi-Témiscamingue afficherait un potentiel de croissance de ses recettes agricoles de 22 %. Pour ce faire, la région peut compter sur des ressources importantes :

- des terres de qualité en quantité;
- un programme de drainage et de chaulage des terres;
- un savoir-faire en agriculture et en agroalimentaire et des agriculteurs innovants;
- une population agricole plus jeune en Abitibi-Témiscamingue (en 2016, le pourcentage des exploitants de moins de 35 ans était de 13,5 % en Abitibi-Témiscamingue contre 9,8 % pour la province);
- des plans de développement de la zone agricole sont en réalisation ou mis en œuvre dans trois MRC;
- une unité de recherche et de développement en agroalimentaire;
- un positionnement relativement favorable dans le contexte des changements climatiques, malgré les défis qu'ils posent;
- des possibilités d'accroître sa production et sa productivité.

